

Formation continue

# Une structure pour des parcours individualisés

Par **Magali Feller** et **Alexandra Stein**

**Donner du sens ainsi qu'une valeur formelle à son parcours de formation grâce à une structure personnalisée : c'est l'objectif des certifications Spécialisation en formation professionnelle à la HEFP.**

L'individualisation et la personnalisation de la formation est un principe de base de la formation des adultes. Les adultes ont un parcours de vie et une expérience dont on doit tenir compte. Ainsi, la didactique et les modalités de certification laissent une large place au travail d'appropriation des savoirs et au développement des compétences par une articulation entre les apports de la formation et l'expérience professionnelle et personnelle des candidat-e-s.



« Le CAS Spécialisation en formation professionnelle m'a permis de suivre des cours proches de ma pratique. J'ai pu développer mes compétences, notamment en ce qui concerne mon activité avec les apprenti-e-s. De plus, j'ai pu profiter de l'expertise très variée de nombreux formateurs et nombreuses formatrices rencontrés lors des différents cours. »

Natalie Pidoux, formatrice pour apprenti-e-s employé-e-s de commerce

Les formations continues certifiantes de Spécialisation en formation professionnelle apportent un élément de plus en individualisant le parcours de formation aussi dans sa structure. En s'appuyant sur tout l'éventail de ses formations continues, la HEFP est en mesure de combiner des modules, complétés par la reconnaissance des formations suivies dans d'autres hautes écoles ou institutions de formation. L'élaboration d'un travail de certification spécifique dans le domaine de la formation professionnelle donne une cohérence à l'ensemble.

## Un espace d'autoformation

L'accompagnement des candidat-e-s consiste alors à faire le bilan des formations effectuées, à mettre au clair le projet de formation et à constituer

un parcours qui convienne aux aspirations de la personne pour faire de la certification un espace d'autoformation.

À cela s'ajoute le module Expérience professionnelle qui permet aux candidat-e-s de décrire les compétences développées durant leur parcours. Enfin, le travail de diplôme (DAS) ou le travail de mémoire (MAS) offrent à des personnes de terrain l'occasion d'élaborer des travaux de recherche.

Ce dispositif s'ajuste aux besoins de formation des candidat-e-s et à la reconnaissance de leurs parcours dans une perspective d'apprendre tout au long de la vie.

▪ Magali Feller, responsable des filières d'études Formation, HEFP ▪ Alexandra Stein, responsable de projet senior Formation, HEFP

Concernant cette offre de formation continue, voir également l'article en page 38.

► [www.hefp.swiss/cas-das-mas-specialisation-en-formation-professionnelle](http://www.hefp.swiss/cas-das-mas-specialisation-en-formation-professionnelle)

## Ce qu'il faut savoir

- Les formations effectuées dans les six dernières années peuvent être reconnues.
- La moitié du parcours de formation doit avoir été accomplie à la HEFP.
- Les certifications Spécialisation en formation professionnelle se déclinent en huit orientations différentes, telles que la Validation des acquis ou l'Analyse du travail.
- Un titre du tertiaire est nécessaire pour accéder au DAS et au MAS.



↑ Illustration de **Gaëlle Guidotti**, Atelier de technique d'impression, Centre scolaire des industries artistiques CSIA, Lugano